

Réf: Dossier N° 111922

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOOL MARITIME »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE RUE 38,
AVENUE 19, IMMEUBLE JABER 1ER ETAGE EN DE face a l'église
notre dame, Lot 1, Ilot 230

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 30/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOOL MARITIME »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE RUE 38, AVENUE 19, IMMEUBLE JABER 1ER ETAGE EN DE face a l'église notre dame, Lot 1, Ilot 230

Dirigeant(s) : M GOULEI COUPEY ADONIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05245 du 14/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25913/GTCA/RC/2022 du 14/06/2022

